



Département de l'Oise
Ville de Bury
(60250)

DELIBERATION

2025-27

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

Membres : 23
En exercice : 23
Présents : 20
Représentés : 01 Voix délibératives totales : 21

OBJET : Décision modificative n°1

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, se sont réunis, dans la salle du Conseil de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire**.

PRÉSENTS :

M. David BELVAL, Maire, Mme Véronique DELABROY, Mme Ingrid LACAU, M. Laurent GUYARD, Adjoint au Maire.

M. Jean-Pierre AUTIN, Mme Teresa BELGHERBI, Mme Françoise CHASSEING, M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH, Mme Karen DYS, Mme Véronique FAY, M. Sylvain GALY, M. Jérôme GRUAIST, M. Jean-Marc HENONIN, Mme Delphine MALLARD, Mme Isabelle MANIETTE, M. Mathieu MONTAIGNE, M. Christian MOUREY, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, Mme Marie-Hélène VANDROMME membres du Conseil municipal.

EXCUSÉES

Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN.
Mme Valéry GUILMAIN.

EXCUSÉ AVEC POUVOIR :

M. Cyril GOULARD donne pouvoir à M. Christian MOUREY.



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 2025-14 du Conseil municipal en date du 3 avril 2025 approuvant le Budget Primitif 2024 ;

Considérant que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

À l'unanimité des membres présents et représentés et après en avoir délibéré,

Article unique : Approuve la Décision Modificative n°1, ci-après détaillée :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6042 : Achats de prestations de services (sauf terrains	53 500.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	53 500.00 €			
D 6413 : Personnel non titulaire		21 000.00 €		
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance		30 000.00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimi		51 000.00 €		
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		2 500.00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières		2 500.00 €		
R 002 : Résultat de fonctionnement reporté			2 917.16 €	
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté			2 917.16 €	
R 75888 : Autres produits divers de gestion courante				2 917.16 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante				2 917.16 €
Total	53 500.00 €	53 500.00 €	2 917.16 €	2 917.16 €
INVESTISSEMENT				
D 1641 : Emprunts en euros		1 000.00 €		
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		1 000.00 €		
D 2111 : Terrains nus	30 000.00 €			
D 2135 : Install. générales, agencements, aménagements		100 000.00 €		
D 2158 : Autres installations, matériel et outillage techn		46 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000.00 €	146 000.00 €		
D 231 : Immobilisations corporelles en cours	117 000.00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	117 000.00 €			
R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement				4 194.12 €
TOTAL R 001 : Solde exécution invest. reporté				4 194.12 €
Total	147 000.00 €	147 000.00 €		4 194.12 €
Total Général		0.00 €		4 194.12 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Ampliation de la présente délibération sera adressée :

- En Sous-Préfecture de Clermont.
- À la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée

Bury, le 25 septembre 2025



Le Maire,
David BELVAL